

**A l'heure où l'épargne solidaire atteint un niveau record  
(6,02 milliards d'euros d'encours),  
Finansol lève le voile sur ces épargnants solidaires.**

Paris le 20 mai 2014 – Fin 2012, le million de souscriptions à un produit d'épargne solidaire avait été dépassé. Le dépassement de ce seuil révélait l'intérêt grandissant des Français pour les placements solidaires. Une tendance que confirment les résultats du 12<sup>ème</sup> baromètre de la finance solidaire Finansol-La Croix : 6,02 milliards d'euros d'encours pour l'épargne solidaire au 31 décembre 2013, soit une augmentation de 28% en un an. Cette croissance reste tirée en grande partie par l'épargne salariale solidaire qui représente 3,7 milliards d'euros au 31 décembre 2013, soit plus de 50% de l'encours global. Mais qui sont les épargnants solidaires qui permettent une telle progression? Finansol, acteur majeur de la finance solidaire, répond à cette question en dressant, dans la première étude dédiée à ce sujet, les profils de cette nouvelle espèce en voie d'apparition et décrypte les dynamiques à l'œuvre dans cette finance au service de l'économie réelle.

«Si épargner solidaire était au début des années 2000 essentiellement le fait de militants associatifs, les chiffres présentés dans le 12<sup>ème</sup> baromètre de la finance solidaire montrent que la démocratisation de l'épargne solidaire est en marche. Avec un encours de plus de 6 milliards d'euros, la progression de l'épargne solidaire en 2013 reste impressionnante, déclare Sophie des Mazery, Directrice de Finansol. Comme le dévoile l'étude nationale sur les épargnants solidaires, que Finansol vient d'achever après plus d'un an d'analyse, les épargnants sont de plus en plus nombreux à vouloir donner une vocation sociale à l'épargne, sans négliger la performance financière. Les placements solidaires offrent une telle possibilité. C'est ce qu'ont compris le million d'épargnants solidaires que nous dénombrons dans l'héxagone», précise Sophie des Mazery.

### **Finansol lève le voile sur ceux qui portent l'épargne solidaire**

---

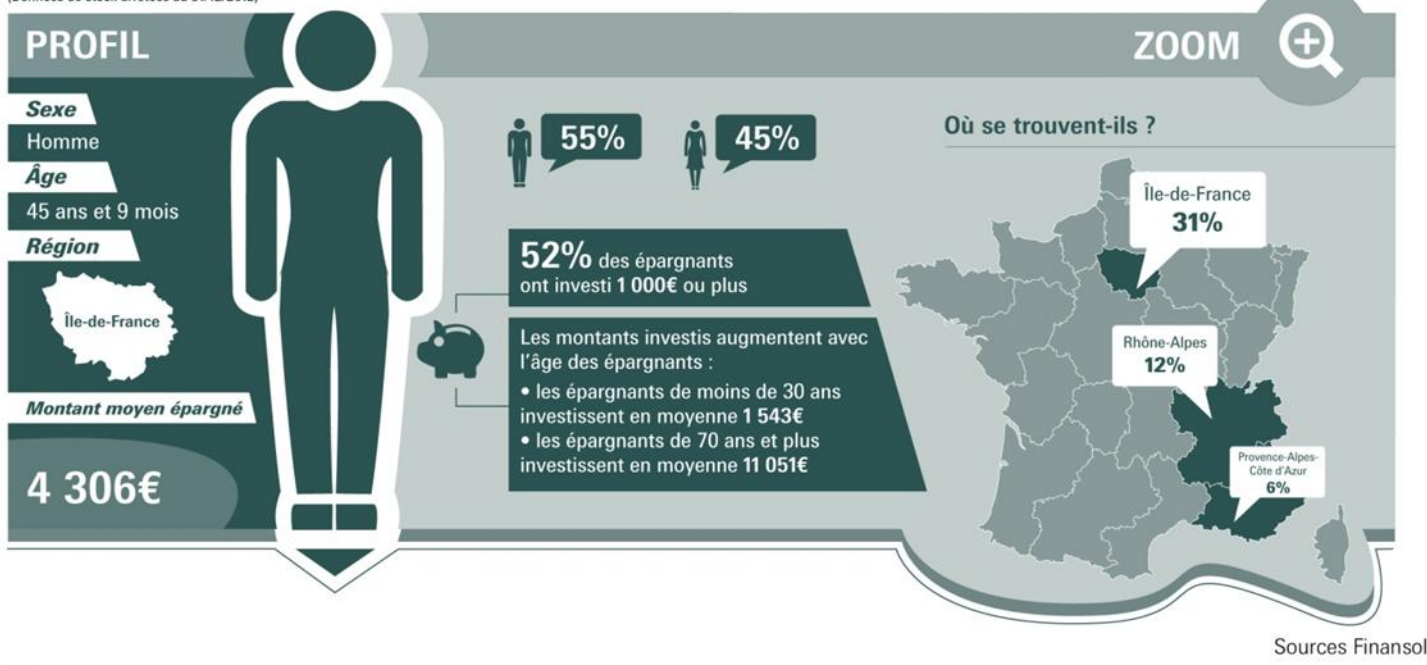
Avec un encours qui dépasse les 6 milliards d'euros au 31 décembre 2013 (+28%), l'épargne solidaire a toujours le vent en poupe. Cette année encore, les épargnants solidaires, de plus en plus nombreux mais peu connus, ont donné du sens à leur argent. Ils sont un million. Mais qui sont-ils réellement? Finansol a mené une vaste étude, inédite en France, qui révèle le profil type des épargnants.

L'épargnant solidaire apparaît donc sous les traits d'un homme (à 55 %), âgé de près de 46 ans, vivant en Île-de-France (31 %) et investissant en moyenne 4 306 € sur des produits solidaires.

Dans le détail, la majorité des épargnants sont âgés de 30 à 59 ans (73%). Les montants investis augmentent sans surprise avec l'âge : les épargnants de moins de 30 ans investissent en moyenne 1 543 euros tandis que les épargnants de 70 ans et plus investissent en moyenne 11 051 euros.

## Qui sont les épargnants solidaires ?

(Données de stock arrêtées au 31/12/2012)



« L'étude sur les épargnants solidaires démontre, qu'à la diversité de la gamme des placements solidaires, répond une pluralité de profils et de comportements des épargnants investissant solidaire. Pour certains, la motivation première, et unique, est de participer au développement de projets à forte utilité sociale et/ou environnementale. Pour d'autres le couple sécurité/investissement solidaire est le déclencheur du placement », précise Sophie des Mazery, Directrice de Finansol.

**Au travers de cette étude, Finansol distingue 2 démarches face à l'épargne solidaire :**

- la **démarche proactive** des épargnants engagés, sensibles aux enjeux sociaux et attentifs aux modes de consommation qui recherchent la sécurité dans leurs placements et de la transparence sur l'emploi de leur épargne.
- la **démarche occasionnelle** des épargnants recherchant un équilibre entre bien-être collectif et individuel sans engagement affirmé puisqu'ils ne remettent pas nécessairement en cause le modèle économique et social actuel.

### L'épargne salariale solidaire, la locomotive de l'épargne solidaire

L'épargne salariale est aujourd'hui un véritable moteur de l'épargne solidaire. Avec un poids de plus de 50% de l'encours global, l'épargne salariale solidaire s'est fortement développée ces dernières années grâce à l'application de la LME (Loi de Modernisation de l'Economie du 4 août) en janvier 2010, rendant obligatoire la proposition d'au moins un fonds solidaire dans les dispositifs PEE et PERCO.

Aujourd'hui, l'épargne salariale solidaire représente 3,7 milliards d'euros d'encours et a été multipliée par 6,7 depuis 2008. L'épargne salariale solidaire est le produit le plus plébiscité par les épargnants solidaires puisqu'elle représente plus de la moitié de l'encours de l'épargne solidaire. Mais qui sont ces salariés qui font

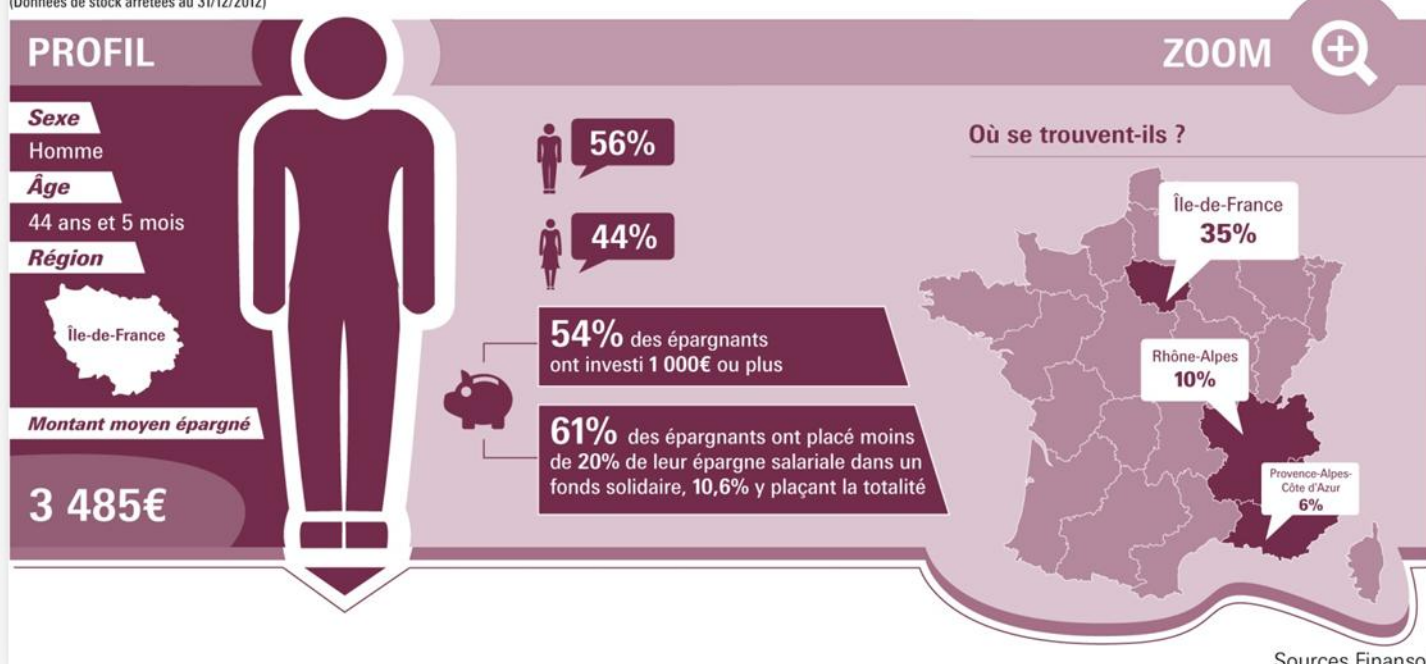
le choix de placer leur épargne salariale sur des fonds solidaires ? Encore un profil étudié dans l'ouvrage dédié aux épargnants solidaire.

**Il s'agit d'un homme (56%), âgé de 44 ans, vivant en Ile-de-France (35%) et investissant en moyenne 3 485 € sur des produits solidaires.**

Plus précisément, la majorité de ces épargnants est âgée de 30 à 59 ans (78,81%). Le montant moyen investi varie de 892 € pour les épargnants âgés de moins de 30 ans à 7 590 € pour les « 60 ans et plus ». **La majorité des salariés (60,7%) placent moins de 20% de leur épargne salariale sur les fonds solidaires.**

## Les épargnants salariés solidaires (épargne salariale)

(Données de stock arrêtées au 31/12/2012)



**Si la sécurité semble être le point commun, Finansol distingue néanmoins 3 sociotypes distincts :**

- le **bienveillant** sans effort connaît mal l'épargne solidaire et cherche à maximiser l'abondement sur son PEE et/ou PERCO. Il considère le placement proposé par son employeur et géré par une banque connue comme un placement digne de confiance et peu risqué.
- l'**épargnant convaincu** s'intéresse à l'épargne solidaire et est susceptible d'élargir sa démarche aux autres produits d'épargne solidaire.
- l'**épargnant qui s'ignore** voit son épargne être affecté vers un fonds solidaire par son entreprise. Il n'a aucune démarche volontaire pour épargner solidaire.

L'étude sur les épargnants solidaires a été réalisée auprès d'un échantillon représentant entre 60 et 65% des épargnants solidaires en France, au 31 décembre 2012, soit environ 565 000 individus répartis sur plus de 80 produits d'épargne solidaire. Seuls les particuliers ont été étudiés, excluant de fait les personnes morales.

Pour constituer l'échantillon, de nombreux paramètres ont été pris en compte parmi lesquels la nature des produits d'épargne, les différents mécanismes de solidarité, les domaines d'activité financés par l'épargne solidaire ou encore la diversité des acteurs solidaires rassemblant le plus grand nombre d'épargnants.

Cette étude repose sur les épargnants solidaires des 16 organismes suivants : Amundi, Babyloan, BNP Paribas, Banque Populaire Occitane, Caisse Solidaire, Carac, Crédit Coopératif, Habitat et Humanisme, Herrikoa, la Nef, MAIF, Natixis, Oikocredit, SIDI, SPEAR et Terre de Liens.

Une série d'entretiens d'épargnants solidaires des villes de Paris, Lyon, Lille et leurs périphéries ont également été menés par le cabinet Brain Value du 16 au 30 septembre 2013.

Agence Wellcom : Mélanie Decomps / Camille Vezirian  
md@wellcom.fr ; cve@wellcom.fr - 01 46 34 60 60

#### A propos de Finansol, acteur central de la finance solidaire

Créée en 1995, l'association Finansol est un acteur central de la finance solidaire en France et a pour objet de promouvoir la solidarité dans la finance et l'épargne. Collectif des acteurs de la finance solidaire, elle fédère aujourd'hui plus de 60 entreprises solidaires, banques, sociétés de gestion, compagnies et mutuelles d'assurance. Depuis 1997, le label Finansol distingue les placements de l'épargne solidaire (à ce jour il existe plus de 130 placements labellisés Finansol). Il garantit aux épargnants qu'ils contribuent au financement d'activités génératrices d'utilité sociale et atteste de l'engagement de l'intermédiaire financier à offrir à ses souscripteurs une information fiable, régulière et claire sur le produit d'épargne labellisé. [www.finansol.org](http://www.finansol.org)